

Ecole de yoga et méditation
46, rue de Metz,
31000 Toulouse
05 61 25 17 69

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire Association L'Ecole de Yoga et de Méditation

Le 12 mars 2017, les membres de l'association « L'Ecole de Yoga et de Méditation » se sont réunis à Toulouse en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par la présidente Mme Biaz.

Le compte rendu de la séance a été rédigé par la nouvelle secrétaire Mme Sanson-Stern.

L'ordre du jour était fixé comme suit :

- ◆ approbation de la gestion de l'année écoulée sur présentation d'un rapport d'activité et financier ;
- ◆ vote d'un rapport d'orientation ;
- ◆ élection des membres du conseil d'administration ;
- ◆ divers.

Il a été fait lecture des rapports.

Le rapport d'activité et financier a souligné la bonne santé financière de l'association, à la fois en ce qui concerne les cours à Toulouse que les stages/retraites en Ariège.

La baisse en inscriptions à Toulouse des dernières années semble s'être inversée.

La formation de professeur de yoga justifie la location à l'année de La Luna en Ariège.

Pendant la présentation du rapport, Erling Christiansen a détaillé les conditions de son accident d'août 2016. Il a indiqué ne pas l'avoir déclaré comme accident de travail.

Ont également été évoqués la couverture de l'assurance de l'association et les moyens de mieux promouvoir le cours pour seniors.

Le rapport d'orientation a indiqué que le projet d'utiliser les économies de l'association pour mettre en œuvre un projet immobilier était toujours d'actualité, mais moins urgent. L'association continuera à louer le centre de La Luna à l'année.

Il a évoqué l'installation future d'un ascenseur dans l'immeuble de la rue Metz qui engendrera de gros travaux, réduira la surface de l'appartement et obligera peut-être l'association à trouver des nouveaux locaux.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Approbation de la gestion de l'année écoulée :

l'assemblée générale a adopté le rapport d'activité et financier à l'unanimité.

- Rapport d'orientation :

L'assemblée générale a adopté le rapport d'orientation à l'unanimité.

- Élection des membres du conseil d'administration :

L'assemblée a réélu comme membres du conseil d'administration : Mme Mary VALAT,
Mme Monique SOUQUIERES, M. Romain MILHAU, Mme Myriam BIAZ,
Mme Sylvie RASTOUL.

Nouvelle membre du conseil élu : Mme Catherine SANSON-STERN.

Le bureau s'est constitué comme suit :

- présidente : Myriam Biaz
- trésorier : Romain Milhau
- vice-Trésorière : Sylvie Rastoul
- secrétaire : Catherine Sanson-Stern
- vice-secrétaire : Monique Souquières

- Divers : aucun commentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par la présidente.

A Toulouse, le 26 mars 2017,

La présidente, Myriam BIAS